COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant	
Le Conseil municipal	35
Membres en exercice	35
Présents à la séance	28

OBJET :

Avenant de transfert du marché public relatif au balayage et aux prestations d'entretien des voies et des espaces publics sur le territoire de la Commune de Yerres à intervenir avec la Société SAMSIC PROPRETE, suite à la restitution de la compétence "Balayage" aux Communes membres de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, à compter du 1er janvier 2023

Séance ordinaire du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix novembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI (présente à 19h20, à partir du point n° 3), Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent à 19h37 à partir du point n° 5), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Gérard BOUTHIER, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO (présente à 19h18, à partir du point n° 2), M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, M. Bernard TARKALI, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
Mme Jocelyne FALCONNIER donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul REGEASSE

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17065H1-DE

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2022
DELIBERATION N° 2022/11/349

OBJET : **Avenant de transfert du marché public relatif au balayage et aux prestations d'entretien des voies et des espaces publics sur le territoire de la Commune de Yerres à intervenir avec la Société SAMSIC PROPRETE, suite à la restitution de la compétence "Balayage" aux Communes membres de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, à compter du 1er janvier 2023**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'à la suite d'une délibération du 16 octobre 2020, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) a conclu, en date du 4 janvier 2021 un marché public relatif au balayage et aux prestations d'entretien des voies et des espaces publics sur le territoire des Communes de Montgeron, Yerres, Draveil et Vigneux-sur-Seine ;

CONSIDERANT que ledit marché a fait l'objet d'un avenant n° 1 en date du 25 juin 2021, sans entraîner d'incidence financière ;

CONSIDERANT que, lors de son Conseil Communautaire du 22 avril 2022, la CAVYVS a lancé la procédure permettant de restituer la compétence propreté urbaine (balayage) à ses Communes membres et de modifier ses statuts, afin d'acter la réduction des compétences lui incombant ;

CONSIDERANT que par délibérations du 30 juin 2022, le Conseil Municipal de la Commune de Yerres, sollicité sur l'ensemble de ces points, a émis des avis favorables ;

CONSIDERANT que les nouvelles dispositions statutaires de la CAVYVS étant effectives à compter du 1er janvier 2023, il convient d'établir un avenant de transfert entre la Commune de Yerres et la Société SAMSIC PROPRETE, sise impasse du Marais 94000 CRETEIL, du marché public n° 202029 du 4 janvier 2021, et notifié le 7 janvier 2021 ;

CONSIDERANT qu'il comprend trois périodes annuelles de reconduction ;

CONSIDERANT que la répartition du prix forfaitaire pour la Commune de Yerres s'établit, comme suit, en montant hors taxe et sans indexation :

Yerres – Prestations périodiques		Prix forfaitaire annuel HT, sans indexation
Balayage	Grands axes - 1 fois par semaine	209 619,68 €
	Balayage mécanisé - 1 fois par quinzaine	149 727,35 €
Ilotage	Grands axes - 6 fois par semaine	217 640,82 €
	Grands axes prioritaires - 1 fois par semaine	16 614,81 €
	Parkings - 6 fois par semaine	17 296,08 €
Corbeilles	400 corbeilles - 6 fois par semaine	72 864,69 €
Cours d'école	Tous les samedis, sauf pendant les périodes scolaires	29 472,53 €
Total		713 235,96 €

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17065H1-DE

CONSIDERANT que, pour les prestations ponctuelles, il sera fait application du bordereau de prix unitaires dudit marchés public ;

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement, Dévéloppement durable et Dévéloppement économique, ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

APPROUVE l'avenant de transfert du marché public, n° 202029 du 4 janvier 2021, relatif au balayage et aux prestations d'entretien des voies et des espaces publics sur le territoire de la Commune de Yerres à intervenir avec la Société SAMSIC PROPRETE pour l'application des dispositions contractuelles dudit marché, concernant la Ville de Yerres ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant de transfert, ainsi que tout document y afférent ;

DIT que le présent avenant entre en vigueur à compter du 1er janvier 2023 ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **21/11/2022**
et de la publication le **21/11/2022**
Le Maire.

Reçu en préfecture
le 21/11/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20221117-lmc17065H1-DE